

FICHE DE POSTE OPERATEUR-TRICE DE MAINTENANCE

I - Présentation du poste	
Intitulé du poste	Opérateur-trice de maintenance
Place du poste dans l'organisation	Sous l'autorité du directeur des moyens généraux et du chef du bureau maintenance
II - Missions du poste	
Mission générale	Assurer la maintenance des bâtiments et de leurs équipements
Activités propres	Rénovation des locaux : sols, plafonds, murs, cloisons fixes ou démontables Agencement intérieur, revêtement, finitions Menuiseries avec bases en ébénisterie pour réparation mobilier ou déménagements internes Effectuer des métrés et évaluer les besoins en matériel et produits pour les chantiers Travaux divers : serrurerie, huisserie, réparation de volets, pose de tableaux...
III - Environnement professionnel	
Partenaires internes	Tous les services du rectorat et de ses annexes
Partenaires externes	Fournisseurs et représentants pour approvisionnement en matériels divers
Les moyens / ressources	Planification individuelle des travaux et des tâches urgentes Matériels divers et outillage professionnel léger Atelier commun à tous les métiers équipé d'un outillage lourd
Les contraintes particulières de travail	Réactivité pour les travaux urgents Travaux souvent en présence des personnels dans les bureaux Disponibilité Connaissances minimales sur activités connexes des secteurs du bâtiment Port de charge Déplacements
IV - Les compétences attendues	
Techniques	Connaissance, réglementation et technicité particulières à la spécialité mais aussi notions de base dans les domaines connexes
Transversales	Sens du relationnel avec l'ensemble du personnel des services du rectorat et de ses annexes et avec les intervenants externes Rôle de conseiller pour les décisions dans la préparation des travaux futurs Effectuer prioritairement, mais non exclusivement les travaux relevant de sa spécialité. Transmission de son savoir professionnel pour l'assurance d'une continuité de service Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du domaine d'activité Rigueur, fiabilité Permis de conduire B obligatoire
Encadrement d'équipe	Maître d'apprentissage